

Plan d'action

suite au dépassement de la norme en plomb

À la suite d'un dépassement de la norme en plomb lors d'une vague d'analyses visant à en détecter la présence, en 2022, nous devons rédiger un plan d'action portant sur 5 aspects. C'est avec un retard marqué que nous nous exécutons. Merci à chacun d'alimenter la réflexion afin de nous aider à trouver la solution finale et heureuse à cette problématique.

1. Communication

Informers les citoyens concernés des résultats obtenus à la suite d'un prélèvement d'échantillon pour détecter la présence de plomb. Si les résultats sont dans les normes, c'est rassurant, surtout que la qualité de l'eau potable revêt une importance majeure pour tous.

Si un dépassement est constaté, il faut en aviser les citoyens affectés tout en les informant sur les méthodes et pratiques à respecter pour diminuer leur exposition au plomb.

Il faut aussi en aviser la Santé publique et le MDDLCC.

Par la suite, il faut procéder à une deuxième vague d'échantillonnage afin de confirmer les résultats de la première et de voir jusqu'où la problématique s'étend. Il faut aussi profiter de cette deuxième vague pour visiter les lieux afin de voir l'état de la tuyauterie.

2. Remplacement des entrées de plomb

Les résultats de cette 2^{ème} vague d'échantillonnage ont confirmé ceux de la première. Ils ont aussi montré que le premier litre prélevé avait une concentration 3 fois supérieure à celle des deux autres (0,017 mg/ V/S 0,006 mg/l). Quoiqu'il en soit, les résultats étaient supérieurs à la norme acceptable de 0,005 mg/l.

Depuis plusieurs années (au moins 9 ans), nous n'avons jamais été avisés d'un dépassement de la norme en plomb. De plus, toutes les personnes interrogées nous ont dit qu'il n'y a pas d'entrée d'eau en plomb dans notre réseau d'aqueduc. Nous soupçonnons que ces résultats proviennent des nombreuses soudures qui sont réparties dans la tuyauterie de la résidence problématique. Mais avant de demander au citoyen de faire réaliser des travaux de plomberie, nous optons pour attendre la saison prochaine alors que nous concentrerons les prélèvements dans son secteur.

3. Moyens choisis pour modifier l'équilibre chimique de l'eau distribuée.

Depuis 2013, nous prélevons l'eau de notre aqueduc à partir d'un nouveau cite et avec de nouveaux équipements. Ceux-ci, sont dotés de pompes doseuses pour ajouter à l'eau brute, du chlore afin d'empêcher la contamination bactérienne, et un acide polyphosphate comme

inhibiteur de corrosion. Nous tenons un suivi serré sur la concentration de ces deux produits en plus de suivre le pH de l'eau.

4. Suivi de l'efficacité des mesures correctives.

Pour le moment, et devant les résultats obtenus, nous ne croyons pas avoir besoin de modifier quoi que ce soit sur le traitement de l'eau que nous prélevons et fournissons aux citoyens

5. Échéancier détaillé des actions.

Échantillonnage de détection de Cu et de Pb doublé en nombre et concentrés.	Août 2023
Communication des résultats et recommandations au citoyen concerné.	Septembre 2023
Prélèvement d'échantillons pour détecter le Cu et le Pb si les travaux de plomberie sont faits	Août 2024
Si les résultats révèlent encore la présence anormale de plomb, consultation de spécialiste pour trouver et corriger le problème,	Septembre 2024